



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**FRANCE  
NATION  
VERTE**

Agir • Mobiliser • Accélérer



**Région  
Hauts-de-France**

# Département de l'Oise

## Territorialisation de la planification écologique en Hauts-de-France

**Le 14 décembre 2023**

---

# Planification écologique – le cadre national

---

# La planification écologique est une stratégie ambitieuse fondée sur 3 piliers



# Processus de planification écologique - National

SEPT.  
2022

AVRIL  
2023

JUILLET  
2023

SEPT.  
2023

Travaux de  
planification



Mobilisation  
acteurs et  
déploiement  
de la  
planification



Travaux  
réglementaires

Textes de loi :  
**Loi ENR et loi nucléaire**

Annonces :  
Plan eau, plan vélo et marche, plan  
covoiturage, rapport du Conseil  
d'orientation des infrastructures...

**Projet de loi de finances 2024 :**  
Définition des trajectoires,  
mise en œuvre du  
financement, dépôt et  
adoption du projet de loi

**Mise en consultation des grandes orientations :**

- Du projet de stratégie nationale bas-carbone (SNBC 3)
- De la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)
- De la stratégie nationale de la biodiversité (SNB)

**Projet de loi de programmation énergie-climat**

**Projet de loi Industrie Verte**

**Projet de loi d'orientation agricole**

# L'ensemble des travaux de planification écologique - National

## Structuration de la planification 2022-2023



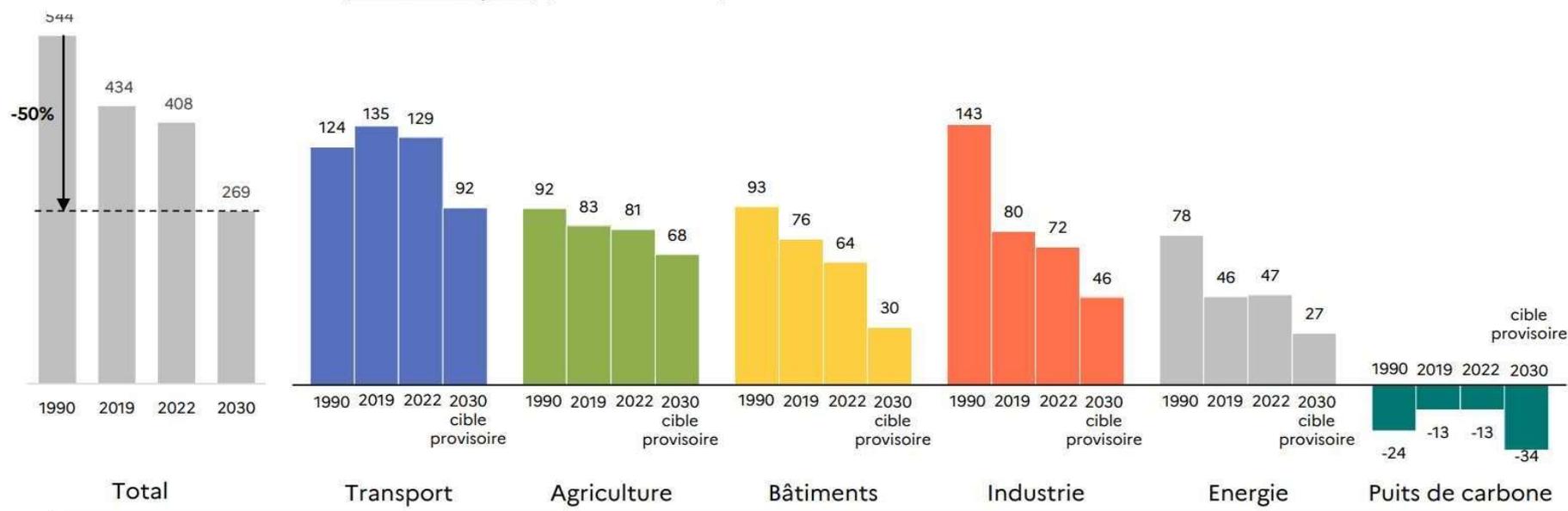
## Accélération du déploiement de la planification 2023-2024



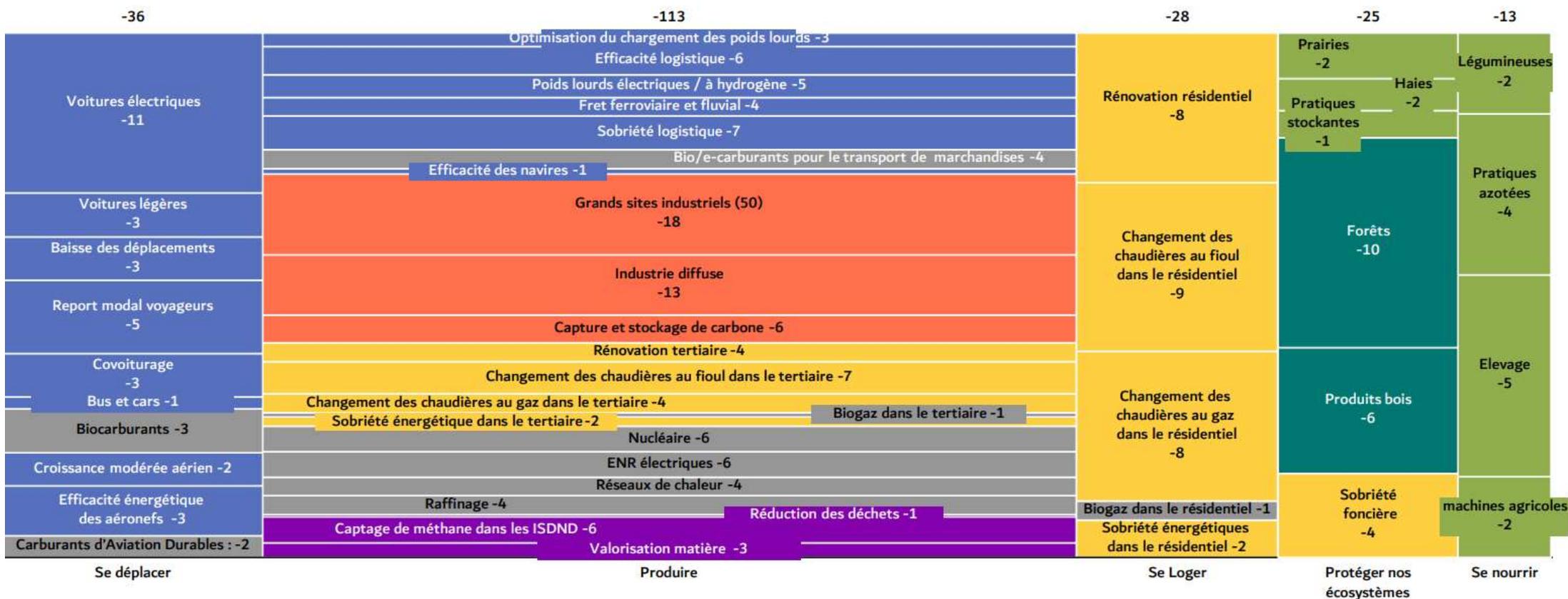
# Réduction de nos émissions : où en sommes-nous ? Vers où allons-nous?

## Répartition de l'effort par secteur

Emissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES



# Plan d'actions collectif de 52 leviers pour atteindre nos objectifs 2030



■ Transport 
 ■ Industrie 
 ■ Bâtiment 
 ■ Energie 
 ■ Puits de carbone 
 ■ Agriculture 
 ■ Déchets

# Territorialisation de la planification écologique

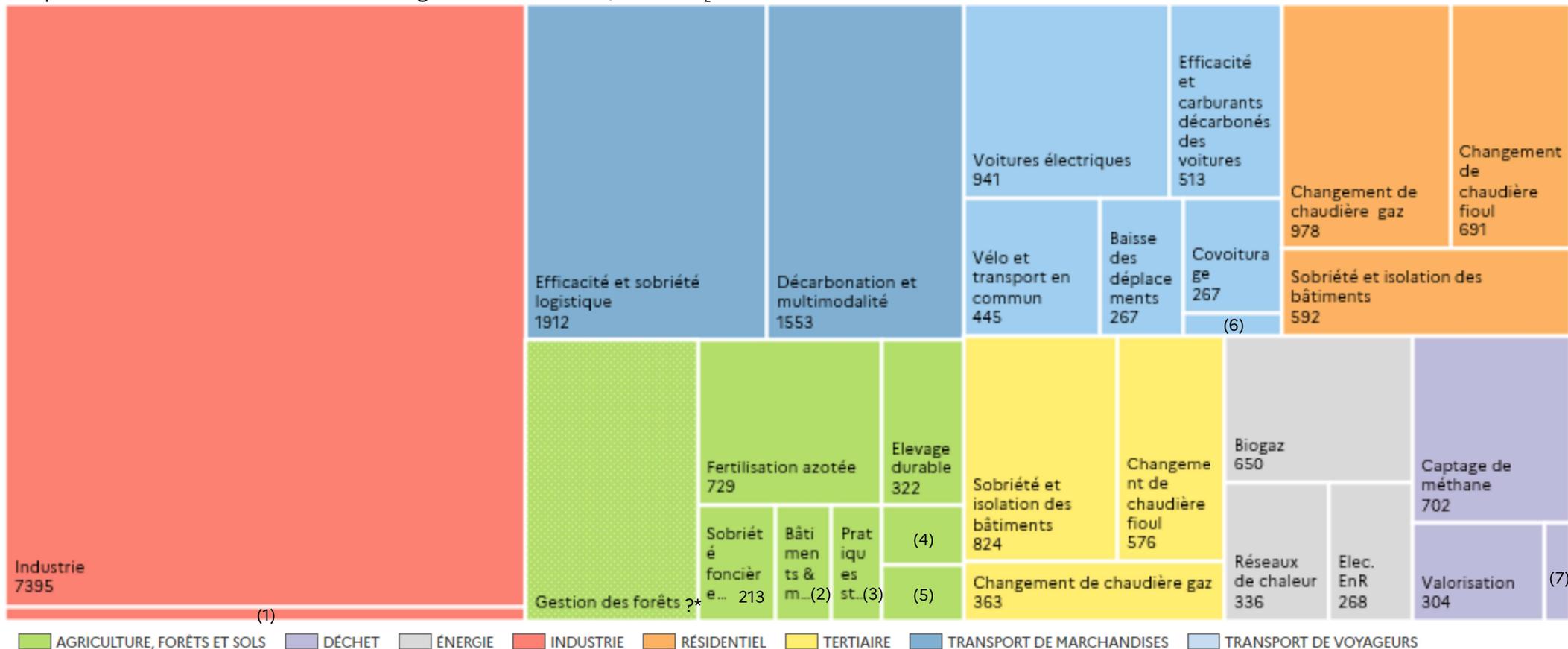
---

# Caractère de la démarche

- **Répondre à l'urgence** : rectifier la trajectoire d'ici 2030. Le calendrier est donc serré.
- **Ce n'est pas de la planification classique, mais une planification au sens « plan d'actions » concrètes.** On ne touche pas aux SRADDET, PCAET, SCOT etc.. ;
- **Il s'agit bien de traiter du volet décarbonation et du volet biodiversité ;**
- **On valorisera les dynamiques existantes sur le territoire, on veillera à articuler les démarches en cours. C'est un cadre de coordination de l'action ;**
- **C'est très opérationnel** : recensement des projets partis, évaluation de la trajectoire économie de MteqCO<sub>2</sub>, identification des projets nouveaux...
- **C'est une démarche itérative** : on révisé tous les ans, on implémente de nouveaux considérants au fur et à mesure que les lois cadres sont adoptées, on révisé la trajectoire.

# Panorama des leviers de décarbonation en Hauts-de-France

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO<sub>2</sub>e économisés entre 2019 et 2030

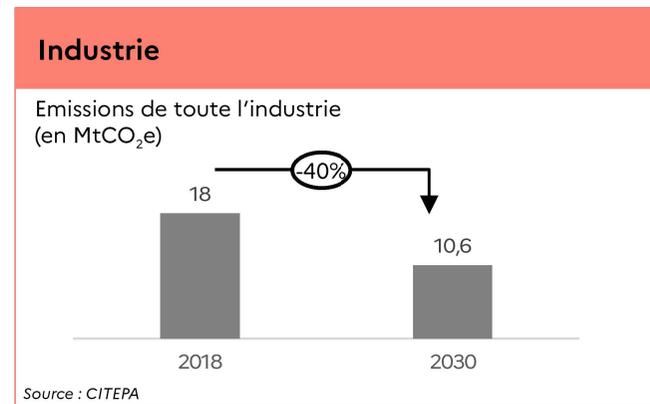
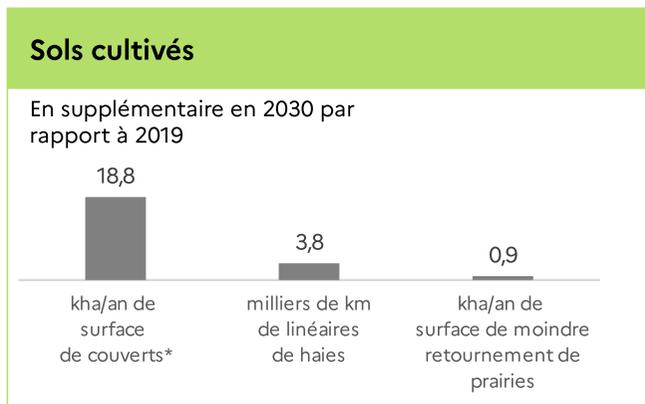
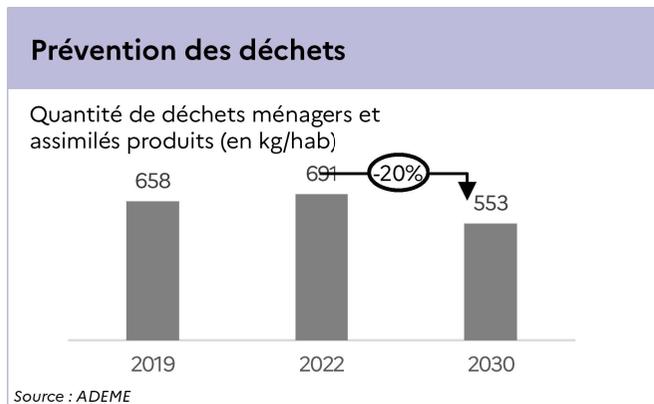
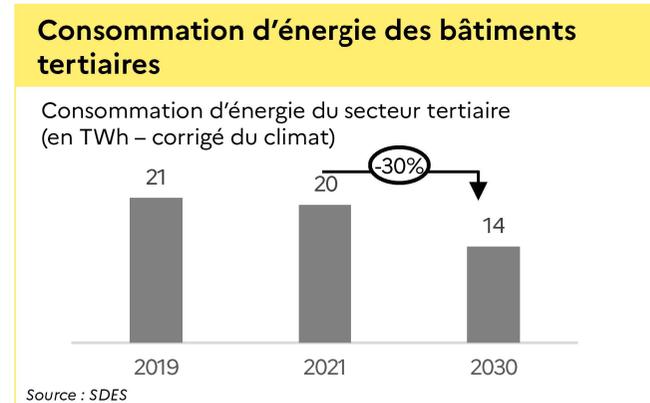
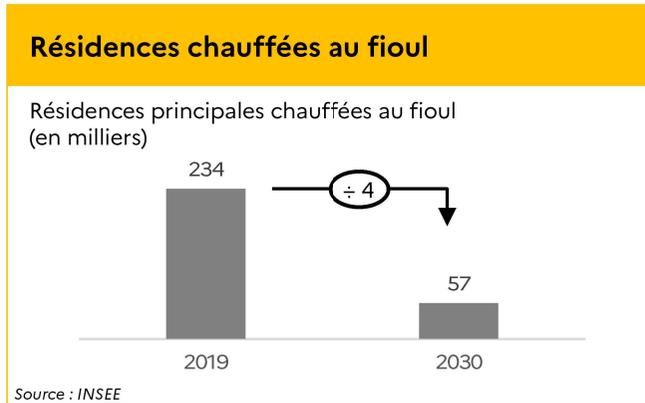
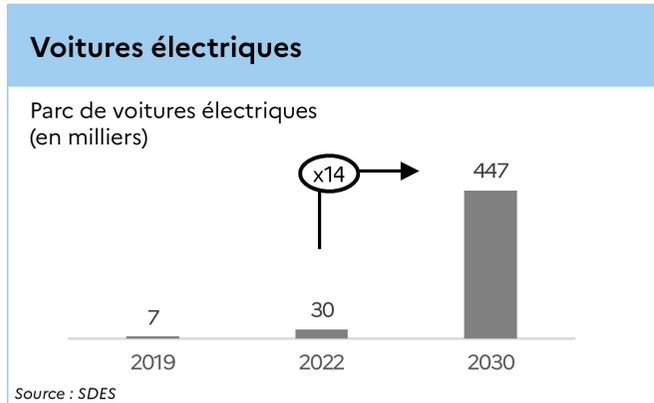


(1) Produits bois : 174 ktCO<sub>2</sub>e. (2) Bâtiments & machines : 151 ktCO<sub>2</sub>e. (3) Pratiques stockantes : 134 ktCO<sub>2</sub>e. (4) Gestion des haies : 113 ktCO<sub>2</sub>e. (5) Gestion des prairies: 108 ktCO<sub>2</sub>e.

(6) Bus et cars décarbonés : 53 ktCO<sub>2</sub>e. (7) Prévention des déchets: 60 ktCO<sub>2</sub>e.

\*Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

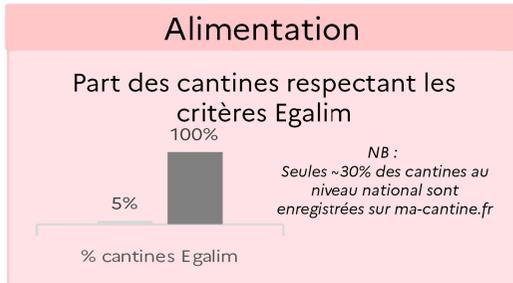
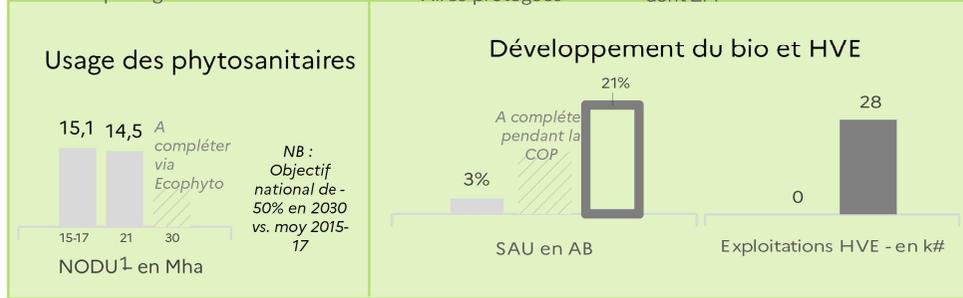
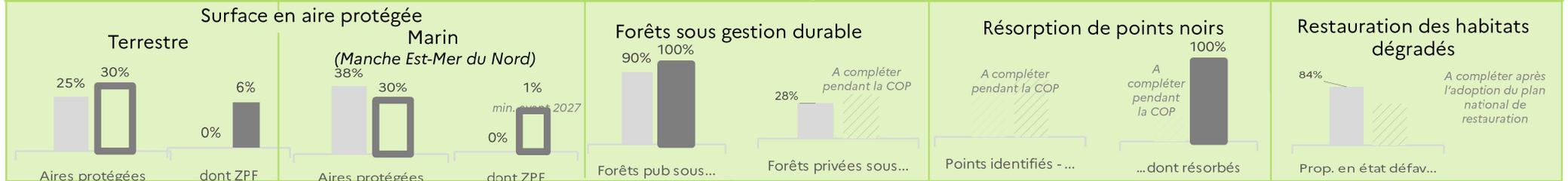
# Quelques illustrations concrètes de ce que cela représente pour la région Hauts-de-France



\*Considérant, à titre illustratif, que tout le levier « Pratiques stockantes » est atteint via la mise en place de couverts végétaux

# Panorama des leviers de préservation de la gestion des ressources en Hauts-de-France

## Préservation des espaces naturels



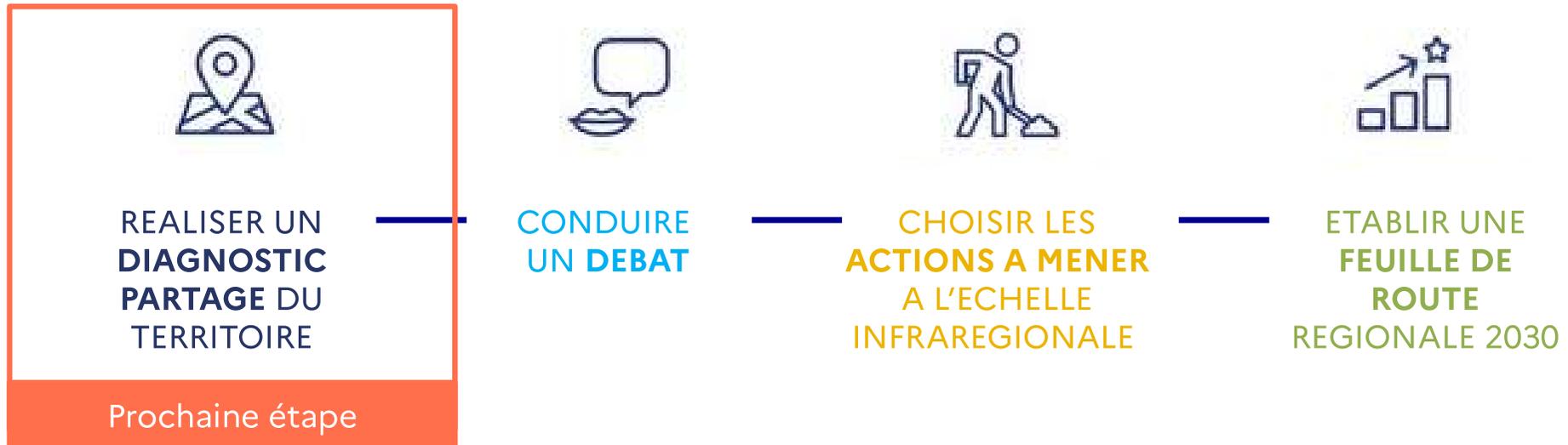
Dernière donnée régionale réalisée (2020, 21 ou 22)
  Objectif régionalisé indicatif en 2030
  Objectif national ou supra-régional

# Méthodologie et outils

---

# La COP régionale commence par un temps clé de diagnostic du territoire

Les 4 étapes d'une COP régionale :



# Territorialisation de la planification écologique en Hauts-de-

1

## Tenue de la COP régionale

2

## Contributions au diagnostic

Réunions de présentation dans les départements et accompagnement des collectivités  
Réunions de présentation dans les instances de gouvernance thématiques  
Retour qualitatif des collectivités et EPCI

3

## Consolidation du diagnostic

Mise en perspective : expression des collectivités, chantiers thématiques, dynamiques à l'œuvre et objectifs 2030

4

## Débats et association de toutes les parties prenantes

Quelle trajectoire ? Quels leviers actionner ? En conjuguant quelles forces ? Comment accompagner au mieux l'émergence de nouveaux projets ? Comment accélérer ?

5

## Rédaction de la feuille de route 2030

Matérialiser les engagements des territoires à partir des actions identifiées et des débats menés.

Jusqu'au 26  
janvier

Jusqu'à fin  
février

De début mars  
à fin juin

Été 2024

# Chaque collectivité donne sa vision du niveau d'avancement de ses propres actions

Principes de l'approche :

## Un diagnostic collectif

---

*Chaque collectivité (région, départements, EPCI) évalue sa propre action sur son périmètre*

## ...sur la base d'actions concrètes

---

*Ne sont prises en compte dans le pré-diagnostic que les actions engagées (réalisées ou contractualisées / « dans les tuyaux » d'ici 2024) et pas les objectifs planifiés*

## ...qui sera compilée dans une synthèse publique

---

*La vision compilée des mesures et diagnostics sera le diagnostic*  
*Emergeront de ce diagnostic les points forts du territoire et les sujets à prioriser et creuser pour atteindre l'ambition 2030*

---

	E	F	G	H	I	J	K
1	<b>Indiquez le type d'actions mises en œuvre, en cours de mise en œuvre ou planifiées sur votre territoire</b> <b>Si l'action est considérée comme non pertinente pour le territoire, ou qu'aucune action n'est considérée déjà / en cours de mise en œuvre, il n'est pas nécessaire de renseigner les actions</b>						
2							
3	Levier	Type d'action	Action	Cette action est-elle pertinente pour mon territoire ?	Est-elle déjà / en cours de mise en œuvre ?	Actions	
13	Transport en commun	Infrastructure	Aménagement des quartiers de gare pour favoriser l'intermodalité et nouveaux services voyageurs (mobilité connectée, information voyageur etc.)	★	<input type="radio"/>		
14	Transport en commun	Accompagnement	Mesures d'acculturation et de communication autour des transports en commun	★	<input type="radio"/>		
15	Transport en commun	Incitation financière	Tarifification du transport en commun	★	<input type="radio"/>		
16	Vélo	Infrastructure	Mise en place de voiries cyclables et infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du schéma directeur vélo	★	<input type="radio"/>		
17	Vélo	Infrastructure	Mise en place de services de location ou de prêt de vélos	★	<input type="radio"/>		
18	Vélo	Accompagnement	Mesures d'acculturation et de communication autour de la pratique du vélo	★	<input type="radio"/>		
19	Vélo	Accompagnement	Soutien et accompagnement à la filière vente et réparation de vélos	★	<input type="radio"/>		
20	Vélo	Incitation financière	Aide à l'achat de vélos	★	<input type="radio"/>		
21	Réduction des déplacements	Actif propre	Mise en place de services d'autopartage ou mutualisation de flottes	★	<input type="radio"/>		
22	Réduction des déplacements	Actif propre	Réduction et verdissement des déplacements domicile-travail et professionnels des agents: forfaits mobilité durable, encourager le télétravail, limiter l'avion et la voiture	★	<input type="radio"/>		
23	Réduction des déplacements	Infrastructure	Favorisation du confort et de la sécurité des cheminements piétons	★	<input type="radio"/>		
	Réduction des déplacements	Norme	Généralisation du stationnement piéton	★	<input type="radio"/>		

Beaucoup  
 Un peu  
 Pas du tout  
 Je ne sais pas

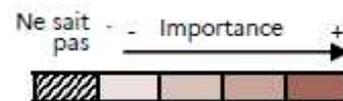
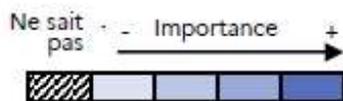
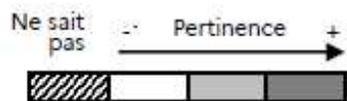
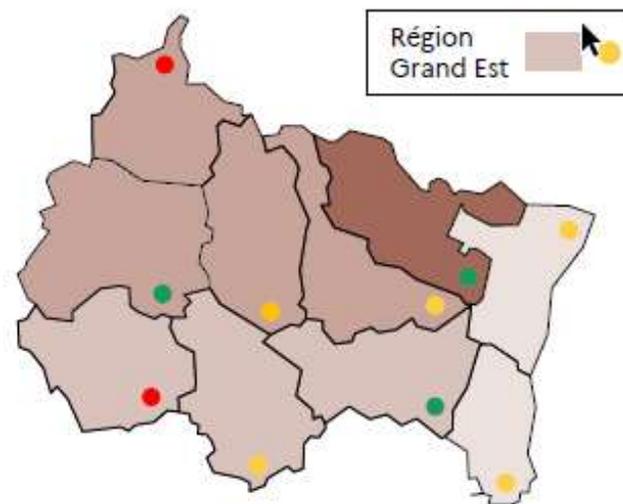
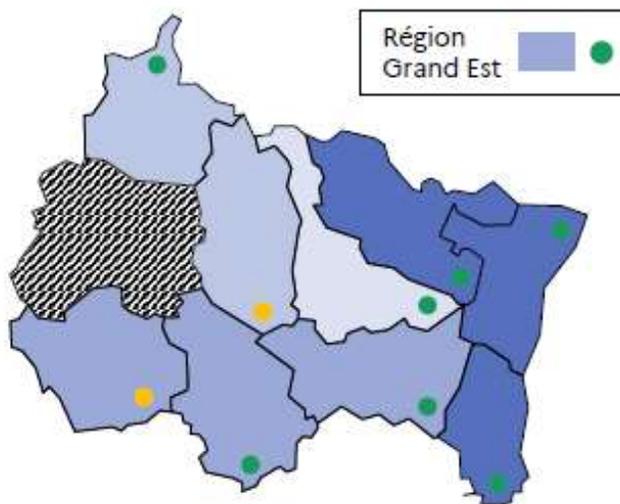
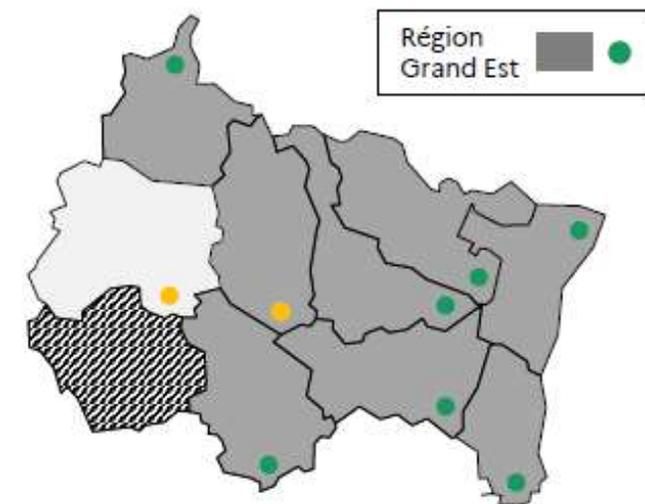
# Les services de l'Etat en région reçoivent les tableaux des collectivités et compilent les informations chiffrées recueillies

Exemple pour un levier illustratif

Indicateur de pertinence du levier pour la collectivité

Indicateur d'action de la collectivité

Indicateur d'action collective



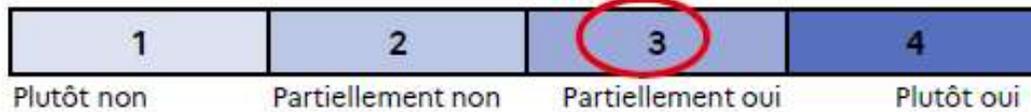
Niveau de consensus ( $\sigma$ )  
● Elevé  
● Moyen  
● Faible

20/11/2023 Note : le poids des différentes collectivités fait l'objet d'une pondération

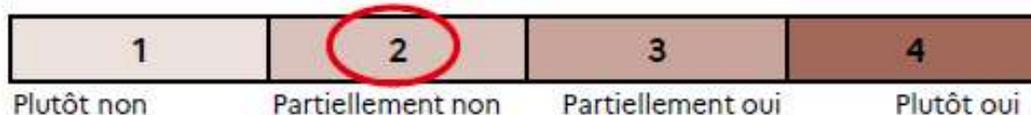
# En complément, sur chaque levier, les collectivités seront en charge d'évaluer l'action collective sous forme de 2 questions

Pour le levier véhicules électriques :

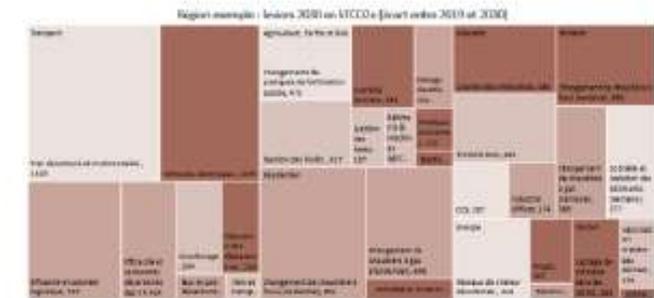
- ① Ma collectivité peut-elle amplifier son action sur ce levier ?



- ② Les autres parties prenantes (Etat, entreprises, citoyens, autres collectivités) doivent-elles, à leur niveau, amplifier leur action sur ce levier ?



Résultat du pré-diagnostic sur tous les leviers :



## Références et contacts :

L'ensemble de la démarche nationale:

<https://www.gouvernement.fr/france-nation-verte/le-secretariat-general-a-la-planification-ecologique>

L'ensemble de la démarche en Hauts-de-France :

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?La-Planification-Ecologique-en-region-Hauts-de-France>

Contact en région Hauts-de-France :

[planification-ecologique.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:planification-ecologique.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

Contact DDT de l'Oise :

[ddt-dto@oise.gouv.fr](mailto:ddt-dto@oise.gouv.fr)

Retour des éléments du diagnostic attendu sur les boîtes :

[planification-ecologique.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:planification-ecologique.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

[recueilcop@developpement-durable.gouv.fr](mailto:recueilcop@developpement-durable.gouv.fr)

---